

L'hon. M. Hellyer: Rien n'a encore été mis au jour qui semble infirmer ma réponse. En effet, nous avons depuis lors envoyé un officier supérieur en Europe pour voir si l'on dispose là de quelque élément de preuve supplémentaire que nous n'avions pas au moment de ma réponse. S'il en trouve un qui puisse modifier de quelque façon ma déclaration à la Chambre, je le signalerai volontiers à la Chambre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre dirait-il s'il est exact que, selon le *Star* de Toronto d'aujourd'hui, il a donné instruction au contentieux de l'Armée canadienne de faire d'autres recherches? En outre, je lui demanderais si les intéressés ont communiqué avec les majors Mace et Pierce et s'ils en ont obtenu des déclarations.

L'hon. M. Hellyer: Je n'ai pas lu l'article en question, mais je serai heureux de considérer comme préavis et cette partie de la question, et le reste.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES LIVRAISONS DE BLÉ À LA RUSSIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. E. Pascoe (Moose Jaw-Lake Centre): J'ai une question à poser au ministre du Commerce qui fut le premier à annoncer la dernière vente de blé à la Russie. Le contrat comporte-t-il la livraison de blé de qualité inférieure? Par ailleurs, la qualité supérieure des récoltes de blé, dans les Prairies, cette année, influera-t-elle sur les livraisons?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Il conviendrait mieux de poser la question au ministre des Finances qui est comptable à la Chambre de la Commission canadienne du blé. Toutefois, j'en prendrai avis et répondrai plus tard.

M. Pascoe: C'est une question fort importante car la plus grande partie de la récolte de blé de cette année consiste en blé du nord des catégories n° 1 et 2.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé une question et le ministre du Commerce, en l'absence du ministre des Finances, a dit qu'il en prenait avis.

M. Pascoe: Je veux seulement lui signaler qu'il s'agit d'une question extrêmement urgente et qu'une prompt réponse s'impose.

M. l'Orateur: Si la présidence a permis la question, c'est qu'elle est urgente.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

LES AFFAIRES INDIENNES

RICHOBUCTOU (N.-B.)—L'AIDE AUX INDIENS ACCUSÉS DE PÊCHE ILLÉGALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, avant que nous passions aux travaux du jour, pourrais-je poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien? Vendredi dernier, j'ai demandé au ministre s'il mettrait à la disposition de l'avocat une transcription des procès-verbaux ayant trait à deux particuliers, MM. White et Bob, de Nanaïmo, impliqués dans une cause très célèbre. Il a répondu qu'il devait étudier la question. Peut-il maintenant fournir une réponse?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous avons indiqué aux Indiens que nous leur permettrons de retenir les services d'avocats pour défendre leur cause. En agissant ainsi, nous voulons gagner la cause, et nous serons heureux de leur fournir, avant qu'ils se présentent au tribunal, tous les procès-verbaux disponibles à l'égard de causes passées.

● 5.30 p.m.)

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—CONTRIBUTIONS AUX FRAIS DES SERVICES ASSURÉS DE SOINS MÉDICAUX

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 20 octobre, de la motion de l'honorable M. MacEachen visant à la 2^e lecture du bill n° C-227, autorisant le Canada à contribuer aux frais des services assurés de soins médicaux encourus par les provinces, en conformité des régimes provinciaux d'assurance de soins médicaux.

Des voix: Le vote.

M. F. J. Bigg (Athabasca): Monsieur l'Orateur, comme l'assurance de soins médicaux ne pourra être mise en œuvre avant deux ans, il faudrait profiter de toutes les occasions pour approfondir la question à la Chambre afin de nous assurer que ce bill produira tout l'effet voulu. Il est évident que la majorité des Canadiens est en faveur de l'assurance de soins médicaux, et je fais ici une distinction entre «l'assurance de soins médicaux» et «l'assurance frais médicaux» qui, dans certains milieux au moins, a un sens que nous ne sommes pas unanimes à accepter. Pour ma part, je suis partisan de l'assurance de soins médicaux, et comme le domaine de la